

Downloaded via the EU tax law app / web

C_2019383FR.01004201.xml

11.11.2019

FR

Journal officiel de l'Union européenne

C 383/42

Demande de décision préjudicielle présentée par le Wojewódzki Sąd Administracyjny we Wrocławiu (Pologne) le 9 août 2019 – Gmina Wrocław/Dyrektor Krajowej Informacji Skarbowej

(Affaire C-604/19)

(2019/C 383/50)

Langue de procédure: le polonais

Juridiction de renvoi

Wojewódzki Sąd Administracyjny we Wrocławiu

Parties dans la procédure au principal

Partie requérante: Gmina Wrocław

Partie défenderesse: Dyrektor Krajowej Informacji Skarbowej

Questions préjudicielles

1)

La conversion d'un usufruit perpétuel sur un bien immeuble en un droit de propriété effectuée, comme en l'espèce, en vertu de la loi constitue-t-elle une livraison de biens, au sens de l'article 14, paragraphe 2, sous a), lu conjointement avec l'article 2, paragraphe 1, sous a), de la directive 2006/112/CE du Conseil du 28 novembre 2006 relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée (1), soumise à la taxe sur la valeur ajoutée ?

2)

En cas de réponse négative à la première question, la conversion d'un usufruit perpétuel sur un bien immeuble en un droit de propriété effectuée en vertu de la loi constitue-t-elle une livraison de biens, au sens de l'article 14, paragraphe 1, lu conjointement avec l'article 2, paragraphe 1, sous a), de la directive 2006/112, soumise à la TVA ?

3)

Lorsqu'elle perçoit des redevances au titre de la conversion d'un usufruit perpétuel sur un bien immeuble en un droit de propriété, comme en l'espèce, une Gmina (commune) agit-elle en qualité d'assujetti au sens de l'article 9, paragraphe 1, lu conjointement avec l'article 2, paragraphe 1, sous a), de la directive 2006/112 ou en qualité d'autorité publique au sens de l'article 13 de la même directive ?

(1) JO 2006, L 347, p. 1.